

## LES MAUVAIS LIVRES.

Fidèle aux principes de morale qui nous guident dans notre publication, nous saisissons avec bonheur l'occasion qui nous est donnée de parler des mauvais livres ou plutôt sur ces écrits qui sont la honte de ceux qui les ont mis au jour. Une séance du Sénat, en France, reproduite dans les colonnes du *Courrier du Canada*, (le 8 mai 1864) nous a démontré le mal que faisait la publication des mauvais livres. M. le Baron de Chapuy-Montlaville a décrit avec une admirable concision les désastreuses doctrines, les terribles effets qui proviennent de l'impression et du colportage des mauvais livres. L'orateur jette un coup-d'œil sur la législation de certaines nations libres et il signale « les Etats-Unis, où règne la liberté religieuse la plus illimitée, la divinité du Christ est placée sous la protection d'une répression vigoureuse..... »

« En Angleterre, — dit-il encore, — des statuts et des lois, qui remontent bien haut, couvrent la religion anglicane d'un puissant patronage..... »

« Les écrivains et les polémistes qui ont abusé de leur plume, renonceront, en y réfléchissant, à une entreprise déplorable et qui ne peut que tourner contre eux. »

Il n'est que trop vrai que toutes les ardeurs des soutiens du positivisme sont aujourd'hui en action pour exercer la double pression anti-religieuse et révolutionnaire sur les peuples. Les sociétés secrètes déploient une étonnante activité dans tout l'univers pour jeter toutes les nations dans un effroyable cataclysme! Et qui est cause de cette surexcitation fébrile qui en ce moment agite l'homme?

Ce sont ces mauvais livres à bon marché dont il nous est envoyés une certaine quantité et que nos libraires vendent sans mesurer les conséquences de leur débit.

Pendant que nos diverses sociétés littéraires garnissent leur bibliothèques des meilleurs livres dont la substance est rarement examinée par les directions de notre conscience, nous voyons cependant des livres qui ne sauraient être placés dans des mains chastes et pures. Ces livres se trouvent dans des salons, et, où a-t-on pu se les procurer? Évidemment chez les libraires. On les désigne à tel libraire qui les fait venir d'Europe, et celui-ci les remet à la pratique qui les a demandés. Voilà comment notre Canada compte aujourd'hui un certain nombre de livres qui corrompent l'esprit de notre jeunesse dont la foi est encore si vive.

Comme l'a fort bien dit M. le Vicomte de la Guéronnière, dans son discours sur les mauvais livres, « ce qui moralise les intelligences fortifie le patriotisme; et ce qui les corrompt paralyse l'initiative et dégrade le caractère d'un peuple..... Il y a des livres frivoles qui, en excitant les passions vulgaires, les appétits-grossiers, viennent souiller le foyer des familles, et en blesser les délicatesses et les moyens.

« Il y a des livres plus sérieux où la science de l'homme, dépassant sa portée légitime, vise bien haut, car elle cherche à atteindre Dieu lui-même..... »

« Qu'est-ce que la liberté de conscience? C'est le droit de croire à Dieu, de l'honorer, de le prier dans l'indépendance de ses convictions..... »

« Mais quand à cette liberté de conscience qui se manifeste par la négation de toute religion, qui suppose un monde sans Dieu, ou du moins un Dieu sans personnalité, sans dogme, sans rapport avec l'humanité. Non! non! une semblable liberté n'est plus la liberté de conscience, c'est la liberté sans conscience et la conscience sans foi.

« C'est quelque chose de vague, d'indéfini, de mobile, qui dans le langage philosophique, revêt des formes diverses, qui s'appellent le panthéisme ou le rationalisme, mais qui, descendant de l'esprit des philosophes dans les passions des masses, aboutit à ce qu'il y a de plus triste, de plus sot, de plus désolant, de plus honteux, de plus mortel pour une société, à l'athéisme. Ces œuvres d'imagination ou ces livres de prétendue science créent un mal qu'aucun de nous ne peut méconnaître; c'est là que le danger existe. »

Ainsi donc, M. de la Guéronnière, établit qu'il y a deux catégories de livres: les livres frivoles et les livres sérieux; et ces sortes de livres contiennent le poison qui est distribué à si bon marché sur toutes les places de l'univers.

Ce que nous voyons en Canada, ce sont les livres frivoles; s'ils ne sont pas présentés sous forme de roman, ils n'en ont rien moins qu'un certain nombre d'histoires qui blessent les délicatesses et les croyances; les livres qui renferment ces histoires offrent toujours au lecteur quelques pages convenables de manière à atténuer l'effet des premières.

En France, c'est le Sénat qui se préoccupe en ce moment des dangers que présentent les écrits qui y sont publiés en si grand nombre. Si le premier corps constitué d'une nation veille ainsi sur l'avenir de tout un peuple, nous devons reconnaître à notre clergé le droit de prévenir le mal qui peut se produire de la lecture des mauvais livres. Appelé à protéger les intérêts de la religion, le prêtre a pour mission d'éclairer son troupeau sur les causes de danger qui lui sont offertes en ce pays par l'introduction de quelques mauvais livres. Son Em. le Cardinal de Bonnechose s'est exprimé de manière à bien faire comprendre la même chose aux Sénateurs.

«..... Mais qu'est-ce qu'il y a dans ces mauvais livres?

« Ou ils sont contraires au meurs, ou ils attaquent les dogmes fondamentaux de la religion.

« Ceux qui sont contraires aux meurs montrent à la jeunesse un monde idéal qui l'exalte, qui la dégoûte du travail et des habitudes régulières. De là, la misère, puis la honte, et enfin le désespoir..... »

« Les autres livres, ah! il faut s'en occuper! On a dit que